

## Tribune politique du « Groupe de gauche Lamorlaye Autrement » destinée au bulletin municipal de novembre 2014

Événement de la rentrée dans toute la France, la réforme des rythmes scolaires semble aujourd'hui bien convenir aux parents : à Lamorlaye les nouvelles activités périscolaires concernent plus de 90% des élèves ! Celles et ceux que nous avons rencontrés appréciaient leurs activités « foot » et « cinéma » : nous l'avons constaté en participant bénévolement à l'atelier du Cinéclub de Lamorlaye. Car, bien qu'oubliés dans le bilan fait en octobre par la municipalité, les bénévoles interviennent aussi dans les activités proposées.

Ceci nous inspire plusieurs réflexions :

- 1) Après tant de critiques, voici une réforme de la gauche massivement acceptée ! Partout les parents apprécient que leurs enfants soient initiés à différentes activités dans un contexte municipal rassurant et souvent gratuitement (comme à Lamorlaye).
- 2) Pourquoi ne pas recueillir et publier l'avis des parents eux-mêmes ?
- 3) Pourquoi ne pas ouvrir le site de la ville aux intervenants (souvent des associations de Lamorlaye) pour un premier retour d'expérience ?
- 4) Enfin, les associations étant très largement actrices dans ce temps périscolaire, voici un rappel de nos propositions :
  - affichage : créer plus de panneaux d'affichage libre et réserver le mur vide à gauche de la mairie aux associations ;
  - siège et adresse postale des associations à la mairie : pour celles qui le souhaitent ;
  - accès au planning d'utilisation des salles : en intranet ou sur papier, pour faciliter le choix d'une date ;
  - tarifs adaptés aux revenus des familles : faire une promotion plus active du « Pass Associatif » ;
  - services et matériels mutualisés : assurance groupe, photocopieuse, massicot, machine pour reliure-spirale...

Lucienne Jean

Notre blog : <http://lamorlaye-autrement.blogspot.fr>

Contact : 06 22 05 42 36 – [lamorlayeautrement@gmail.com](mailto:lamorlayeautrement@gmail.com)

Permanences en mairie, samedi, 10h-11h (sauf réunions ou impossibilité personnelle : merci de téléphoner avant !)